

## SOMMAIRE



*La guinguette d'Albiac :*

*Une édition réussie*

### Page 1

Le mot du Maire

### Pages 2, 3, 4

La vie du village

### Page 5 et 6

La vie du village (suite)  
Bilan du mandat 2020-2026  
Brèves albiacoises

### Pages 7 et 8

La guinguette en images

## EDITO

Chères Albiacoises, Chers Albiacois,

Nous voici à un peu plus de six mois de la fin de la mandature 2020-2026. En mars 2026, auront lieu les élections municipales afin de renouveler l'équipe d'élus qui sera amenée à gérer la vie de notre village.

Dans ce bulletin, je souhaite revenir sur les actions et les réalisations qui ont marqué ce mandat et ainsi vous prouver que nous avons tenu la majorité de nos promesses faites durant la campagne électorale de 2020. Ces cinq années passées furent riches en projets, en défis relevés ensemble et en progrès pour notre commune.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ces succès, élus, notre secrétaire générale de mairie, notre agent communal, nos associations, et bien sûr, vous, habitants, pour votre engagement et votre confiance.

Ce bilan positif nous donne une base solide pour continuer à bâtir ensemble un avenir encore plus dynamique, solidaire et respectueux de notre environnement et je vous invite à poursuivre cette belle aventure avec enthousiasme et détermination.

Notre mandat n'est pas terminé. D'autres projets tels que les travaux relatifs à la rénovation énergétique du bâtiment salle des fêtes et de deux logements sociaux, et ceux concernant l'opération « cœur de village » vont démarrer dès le début 2026, c'est-à-dire durant cette mandature. Nous devons donc rester concentrés sur ces prochains objectifs afin de les mener à leurs termes et de les réussir.

Une fois n'est pas coutume, ce bulletin est distribué à la fin des vacances d'été. J'espère qu'il vous trouvera tous en pleine forme et que vous avez passé d'excellents moments en compagnie des vôtres et de vos amis.

Excellente rentrée à tous.

Le Maire

## LA VIE DU VILLAGE

### ▪ VOTE DU BUDGET

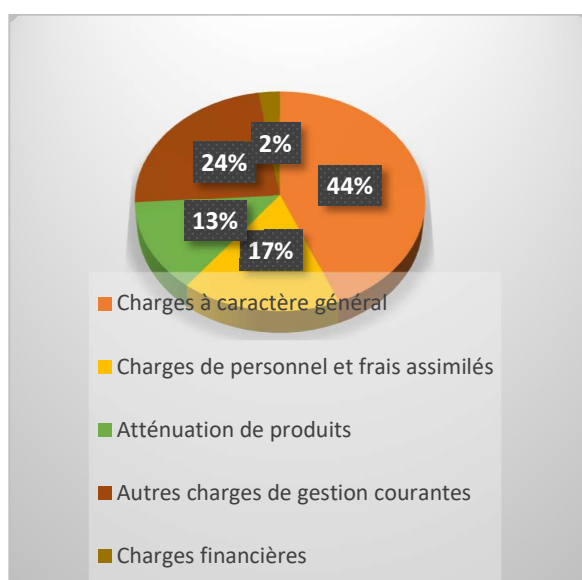
L'équipe municipale s'est rassemblée en réunion du Conseil municipal le samedi 12 avril pour voter le budget de la commune.

#### A/ COMPTE ADMINISTRATIF 2024 :

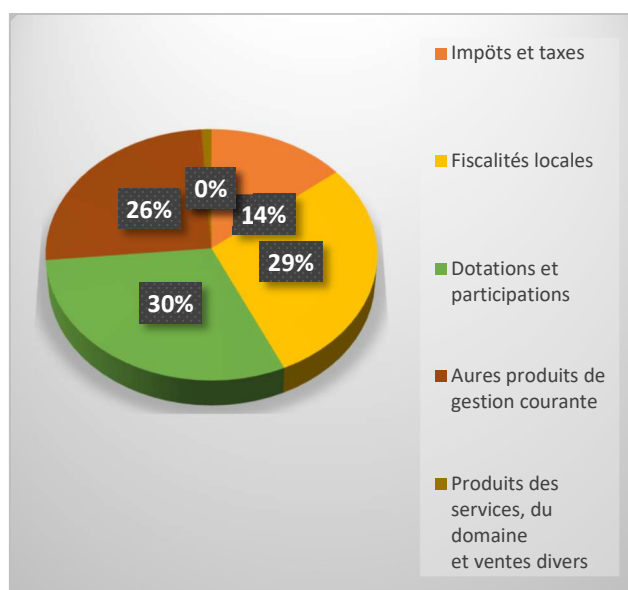
Les dépenses et les investissements de 2024 se présentent comme suit :

##### ➤ Section de fonctionnement :

**Total des dépenses :** 88 248,83 €

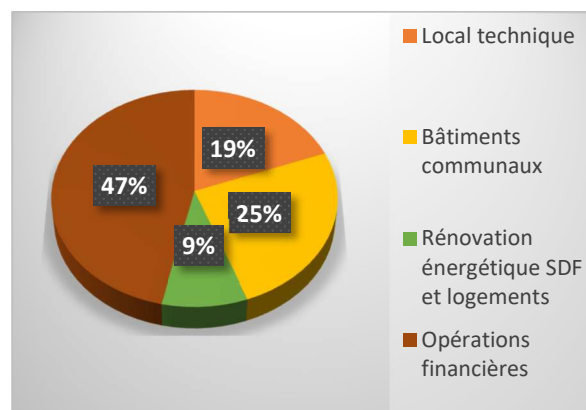


**Total des recettes :** 114 791,31 €

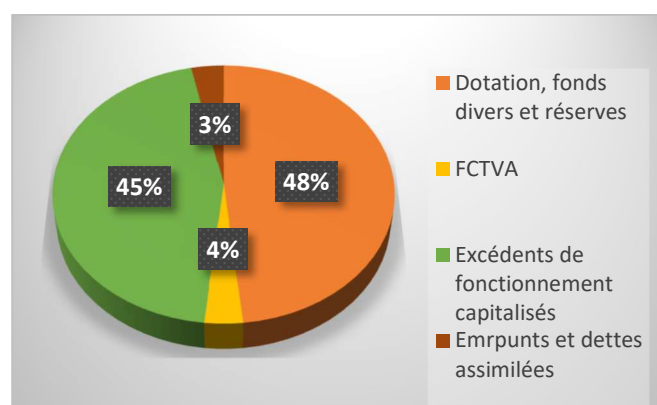


##### ➤ Section d'Investissement

**Total des dépenses :** 39 051,16 €



**Total des recettes :** 73 646 €



#### B/ LE BUDGET 2025

Ci-dessous, les dépenses et les investissements pour 2025 votés par l'ensemble du conseil :

##### ➤ Section de fonctionnement

DEPENSES	
Charges générales	38 335,19 €
Charges de personnel	17 500,00 €
Atténuation de produits = AC	12 260,00 €
Autres charges de gestion courante	27 121,60 €
Charges financières	2 600,00 €
Charges exceptionnelles	- €
Virement à la section d'investissement	21 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>118 816,79 €</b>

RECETTES	
Produits services (charges locataires concessions)	1 670,00 €
Impôts et taxes	12 000,00 €
Impositions directes	33 000,00 €
Dotations forfaitaires	30 000,00 €
Revenus des immeubles	28 300,00 €
Produits financiers	5,00 €
<b>Excédent reporté</b>	<b>13 841,79 €</b>
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>118 816,79 €</b>

### ➤ Section d'investissement

DEPENSES	
Reste à réaliser	2 770,00 €
Solde d'exécution de la section investissement reporté	34 223,59 €
Emprunts et dettes assimilés	17 350,00 €
Opération non individualisée	500,00 €
Petit patrimoine	500,00 €
Local technique	1 500,00 €
Bâtiments communaux	3 500,00 €
Rénovation énergétique sdf et logements	287 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>347 343,59 €</b>

RECETTES	
Virement de la section de fonctionnement	21 000,00 €
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA et excédents de fonctionnement capitalisés)	38 993,59 €
Emprunts et dettes assimilés	1 350,00 €
<b>Rénovation énergétique SDF et logements</b>	
Subventions Etat et établissements nationaux	99 869,75 €
Région	32 413,85 €
<b>RECETTES (SUITE)</b>	
Département	35 716,40 €
Fonds européens	20 000,00 €
Emprunts et dettes assimilées	98 000,00 €
<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>	<b>347343,59€</b>

**Il s'agit des investissements tels qu'ils ont été votés. Mais à ce jour, des modifications concernant les travaux ont été apportées compte tenu des subventions non allouées par l'Etat à la commune.**

Comme l'année précédente, l'équipe municipale n'a voté aucune augmentation des taxes locales.

### ▪ PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Après plusieurs années de réunions et de consultations avec tous les élus, le PLUi a été approuvé par les délégués communautaires lors de la réunion du 24 juin dernier. Ce plan est désormais en vigueur sur l'ensemble du territoire du Grand Figeac.

Quelles en sont les implications pour notre commune ?

- L'ancien document d'urbanisme (Carte Communale) n'est plus en vigueur.
- Des terres agricoles et des zones naturelles sont préservées.
- Deux parcelles supplémentaires deviennent constructibles.
- Le Grand Figeac aura le droit de préempter sur l'ensemble du bourg d'Albiac au bénéfice de la commune.
- Des granges pourront être transformées en logements.
- La commune a réservé deux espaces : l'un pour un projet d'aménagement qualitatif au centre du bourg dans le cadre de l'opération « cœur de village », et l'autre sur la Route de Thémines pour la création d'un nouveau cimetière, car le cimetière actuel ne peut plus accueillir de nouvelles sépultures.

### ▪ OPERATION « CŒUR DE VILLAGE »

Le Grand Figeac, maître d'ouvrage de l'opération, a obtenu la DETR (subvention de l'Etat) et attend encore les décisions de la Région et du Département. Les travaux sont programmés pour le début de l'année prochaine.

Le SIAEP de Thémines doit procéder au renouvellement d'une partie des canalisations d'eau potable du centre-bourg et le SYDED, son maître d'œuvre, a déjà réalisé les repérages. Nous souhaitons que ces travaux soient menés pratiquement en simultané et de manière coordonnée avec les travaux de rénovation énergétique de la salle des fêtes et des deux logements communaux qui sont programmés pour le début du mois de janvier 2026.

## ▪ TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE DE LA SALLE DES FETES ET DES DEUX LOGEMENTS COMMUNAUX

La commune, qui avait sollicité des subventions auprès de l'État, de la Région et du Département, n'a pas été retenue pour la DETR ni pour le Fonds Vert pour 2025. Cette décision est d'autant plus surprenante que le logement avait été présenté par nos élus comme une « cause nationale ».

À ce jour, la subvention départementale est accordée et nous restons en attente de la décision de la Région. La commune doit par ailleurs obtenir une aide au titre du LEADER d'un montant de 20 000 €. En conséquence de l'absence de DETR, le projet a été réduit : la commune se limitera aux travaux concernant les deux logements, à l'isolation extérieure du bâtiment et à l'aménagement du local de rangement du mobilier de la salle des fêtes.

La demande de subvention a été reconduite à l'identique pour 2026 afin de permettre l'achèvement des travaux reportés.

Une réunion de travail est prévue début du mois de septembre avant le lancement des appels d'offres auprès des entreprises. Le début des travaux est programmé début du mois de janvier 2026.

## ▪ AMENAGEMENT PAYSAGER DU LAVOIR

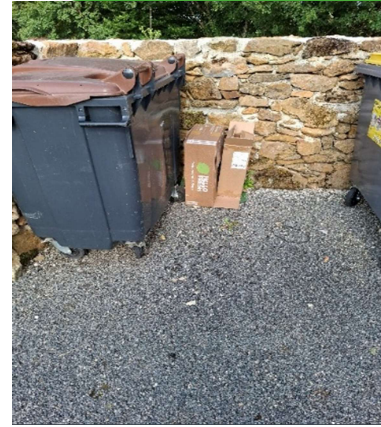
Suite au défi « famille biodiversité » auquel ont participé trois familles de la commune, le Parc Naturel Régional du Quercy propose de nous accompagner pour revoir l'aménagement paysager du lavoir, en finançant des plantations et la remise en état du talus envahi par les ronces.

## ▪ POINT SUR LE LOTISSEMENT DE LA CHATAIGNERAIE

Cinq permis ont été accordés récemment à des propriétaires qui prévoient, pour quatre d'entre eux, de démarrer les travaux d'ici la fin de l'année 2025. Par ailleurs, un treizième lot a été rendu constructible dans le cadre du PLUi.

## ▪ COLLECTE ET TRI DES DECHETS

Malgré nos multiples actions de communication, des incivilités persistent autour des aires de collecte : bouteilles vides alors qu'un conteneur spécifique existe, cartons, fragments de plâtre, vêtements, etc. Au cimetière, les déchets sont encore trop souvent mélangés malgré la présence de conteneurs distincts. Un nouveau conteneur spécifique « fleurs artificielles et pots en terre cuite » va être mis en place.



**Les cartons doivent être défaits, pliés et déposés dans la poubelle jaune.**

Il arrive également que des passants déposent des déchets non conformes à proximité des bacs.



**Les plaques de placoplâtre doivent être emportées à la déchetterie.**

Nous vous remercions donc de bien vouloir faire preuve de rigueur dans le tri de vos déchets, d'être vigilants et, si nécessaire, de rappeler aux personnes concernées les règles élémentaires de civilité.

## ▪ L'EMBELLISSEMENT DE NOTRE VILLAGE NOUS CONCERNE TOUS

Un petit coup de pouce de votre part, à proximité de vos habitations serait le bienvenu. Ceci contribuerait à l'attractivité de notre village et au plaisir des yeux de tous.

Nous vous remercions d'avance de ce que vous pourrez faire.

## BILAN DU MANDAT 2020-2026

Les prochaines élections municipales approchent et comme indiqué dans l'édito du Maire, nous souhaitons vous présenter le bilan des actions que l'équipe municipale a entreprises durant son mandat. Cette présentation vous est faite avant la période de réserve qui démarre le 1<sup>er</sup> septembre prochain.

- Restauration de la coupole de l'église et remplacement de l'autel en pierre (trop imposant) par un autel en bois à dimension plus acceptable pour la taille de la nef ;
  - Réinstallation de 3 croix dans le village inaugurées par le Père Alexandre ;
  - Aménagement d'un espace public au sein de la châtaigneraie comprenant la construction d'un barbecue, la pose de murets en pierre sèche, des plantations et le raccordement électrique pour des événements ;
  - Création d'un local technique (toiture bardage, habillage en pierre, gouttières, récupérateur d'eau de pluies) et acquisition d'outillages (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc...)
  - Travaux d'aménagement du logement « la marelle » et du « Préhaut », presbytère
  - Démarrage de l'Opération cœur de village (études, présentation du projet en réunion publique, diagnostics réseaux) pour une mise en œuvre début 2026 ;
  - Opération « rénovation énergétique de la salle des fêtes et deux logements communaux : démarrage des travaux prévu en janvier 2026
  - Mise en place de l'adressage : Une action nécessaire et obligatoire qui permet notamment d'activer les secours le plus rapidement possible en cas de besoin ;
  - Obtention du label « Village étoilé » (3 étoiles) : Une récompense obtenue grâce au travail mené par l'équipe municipale en matière de protection de l'environnement nocturne ;
  - En lien avec l'association Art et Patrimoine, mise en place de l'opération « patrimoine en chemins » sur une vingtaine de villages : Le travail qui n'est pas encore finalisé permettra aux randonneurs d'admirer le patrimoine de chaque commune à travers des chemins tracés ;
  - Sécurisation des points de collecte des déchets ;
  - Participation à la construction du PLUI en vigueur depuis le 24 juin 2025 ;
  - Mise en place d'une nouvelle réglementation du cimetière ;
  - Entretien hebdomadaire des espaces verts et fleuris, entretien des bâtiments publics, débroussaillage etc.
  - Fleurissement permanent du bourg par des élus et bénévoles ;
  - Organisation régulière de rencontres, telles que :
    - Balades au coucher du soleil
    - Cinéma en plein air
    - Participation à la guinguette
    - Noël des enfants
    - Décoration du village à Noël
    - Galettes des rois
    - Guinguettes
- Durant ce mandat, nous avons également accueilli :
- Une nouvelle Secrétaire Générale de Mairie
  - Un agent communal qui intervient 8 heures par semaine pour l'entretien des espaces verts et réalisation de tous autres travaux de bricolage, peinture etc...

## BREVES ALBIACOISES

### ➤ Bienvenue aux nouveaux Albiacois

Nous sommes ravis d'accueillir de nouveaux habitants dans notre commune : Diego et Bertille DELISSAINT et leurs filles Sahara et Laura.

Bienvenue également à la petite Jeanne MONTBERTRAND et félicitations à ses parents Xavier et Audrey.

### ➤ Noël des enfants :

Cette année, les cadeaux seront à retirer, par les parents, à la mairie

**N'hésitez pas à consulter le site internet de la commune pour vous tenir informés de la vie de votre village. Vous y trouverez également d'autres informations pratiques : [www.albiac.fr](http://www.albiac.fr).**

**L'ECHO D'ALBIAC – Le bulletin municipal de votre commune – N° 34 – Août 2025**

Publication semestrielle gratuite réalisée par la Mairie d'Albiac

**Directrice de la Publication et rédactrice** : Marie Berthoumieu

**Photothèque** : Maryscal

**Ont participé à ce numéro** : Marie Berthoumieu – Jérôme Landes - Maurice Andrieu – Christian Fabre – Marylène Harang - Alain Rougié,

Tirage : 70 – Distribution par boîtage & disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site internet

## LA GUINGUETTE EN IMAGES

La troisième édition de la « guinguette d'Albiac », organisée par le Comité des Fêtes, fut une réussite. Plus de 150 participants sont venus faire la fête. La soirée a été animée, tout comme l'année dernière, par Phil FAZAN. Un grand merci à Benjamin, notre agent communal, qui a rythmé la piste de danse avec trois chansons de son répertoire (un grand talent qu'on ne lui connaissait pas !!), aux bénévoles qui ont aidé à la préparation de cette fête.



